

LA CHARTE DU MUSICIEN DE LA PHILHAR

Nantes Philharmonie a dans ces objectifs de promouvoir la musique amateur de haut niveau, de programmer des concerts de qualité et de faire découvrir au public la musique d'harmonie.

En intégrant Nantes Philharmonie vous êtes réputés adhérer à ces objectifs et permettre à l'orchestre de les atteindre grâce à votre engagement musical et associatif.

La convivialité

Le musicien de la Philhar s'engage à rester calme et courtois en toute circonstance, à favoriser l'esprit de groupe et faire en sorte que la joie et la bonne humeur règne entre les musiciens. Il fera son possible pour participer aux évènements extra musicaux organisés par l'association ou un de ses membres.

Engagement sur la saison

En intégrant la Philhar le musicien s'engage à participer à tous les concerts de la saison. Ceci est indispensable pour garder une homogénéité et créer une identité sonore stable façonnée par le directeur musical. Les absences désorganisent les pupitres et l'orchestre.

Assiduité aux répétitions

Le musicien de la Philhar s'engage à être assidu aux répétitions. Si toutefois pour des raisons personnelles ou professionnelles incontournables il devait être absent il est tenu d'en informer au moins 48h à l'avance le Directeur Musical et l'administrateur des musiciens.

La ponctualité

Le musicien s'engage à être à l'heure aux répétitions, c'est à dire à avoir un instrument chauffé et accordé à 20h30. La salle est ouverte à partir de 20h. Il est demandé au musicien d'avoir la même ponctualité au raccord des concerts.

Travail personnel.

Les partitions sont généralement distribuées longtemps à l'avance afin de permettre aux musiciens de les travailler avant la première répétition. Le musicien de la Philhar s'engage à travailler régulièrement son instrument et arriver aux répétitions avec une maitrise suffisante des pièces pour permettre au directeur musical de se concentrer sur la musicalité, la synchronisation et l'équilibre de l'orchestre.

Niveau musical

A ce jour il n'est pas demandé aux musiciens de passer des auditions régulières pour évaluer la maitrise de son instrument comme cela peut être fait dans d'autres ensembles musicaux. Une confiance est donnée au musicien pour qu'il évalue de lui même s'il peut faire partie de la Philhar. Le musicien de la Philhar s'engage en cas de difficultés répétées et une impossibilité régulière de jouer correctement les pièces programmées à en faire part au directeur musical et au président.

Le musicien s'engage à travailler régulièrement la justesse de son jeu et vérifier celle-ci avec un accordeur qu'il doit impérativement posséder et amener en répétition.

Engagement associatif

Nantes Philharmonie souhaite proposer au public un programme de qualité et une organisation (accueil, billetterie, communication etc) proche d'un ensemble professionnel. Cet objectif nécessite l'exécution d'un certain nombre de tâches indispensables. Le musicien de la Philhar s'engage dans la mesure de ses capacités en terme de temps et connaissances à participer à la vie associative de l'orchestre. Un appel aux bénévoles est régulièrement fait par les membres du conseil d'administration.

Le musicien de la Philhar s'engage à promouvoir les concerts de l'orchestre en communicant vers ses proches, ses amis, ses collègues de bureau et sur les réseaux sociaux.